971-219711322-20231113-10-DE



## Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 07 Novembre 2023

Réception par le Préfet : 13-11-2023

Publication le : 13-11-2023

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

### Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2023**

N	ombre d	e conseill	ers
En exercice	Présents	Qui out pris part au vote	Procurations
29	20	20	05
T	V	ote	
		Pour:	17
	A Loditi	Contre	: 00
Tary MA	JORITI	Abstent	tions : 03

Convocation du Conseil Municipal en date du:

31 Octobre 2023

Certifié exécutoire par le Maire compte

- de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

-et de sa publication le :

L'an 2023, le Mardi 07 Novembre à 18 h00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la SALLE DES DELIBERATIONS, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 5<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année.

PRÉSENTS: M. Jean-Louis FRANCISQUE - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOEL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL (18h25) - M. Louis LAROCHELLE (départ à 18h26) - Mme Sabrina FÉLER (18h35) - M. Patrick LAVITAL -Mme Ninette SAINTE-LUCE -M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude BIQUE - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ -M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJJE - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE - Mme Sylviane BOURGEOIS - M, Jimmy FAUSTA (18h15) - Mme Josette OTTO ...... (20)

REPRÉSENTÉS: M. Fulbert MIROITE - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - M. Frantz RUPAIRE -Mme Laurence LAROCHELLE....(05)

ABSENTS: Mme Marylène ROCHEMONT - M. Charles-Henri DEVAUX - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Claude JERSIER.....(04)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice. lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. Madame Annie CHRISTOPHE a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée..

# D\_20231107\_68 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 13 JUILLET 2023**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le projet de Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 Juillet 2023 dressé par la secrétaire de séance, Madame Marie-Agnès SAINT-VAL et dont copie a été adressée à chaque conseiller,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

#### DECIDE

A la MAJORITE moins 03 ABSTENTIONS (Mme Sylviane BOURGEOIS - Mme Josette OTTO - Mme Laurence LAROCHELLE))

Réception par le Préfet : 13-11-2023

Publication le : 13-11-2023

#### Article 1

D'APPROUVER le Procès-Verbal tel que résumé et annexé à la présente.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, le 07 Novembre 2023. Au registre suivent les signatures

Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 07 Novembre 2023

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

-recours administratif gracieux auprès de mes services,

-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisie par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site internet «www.telerecours.fr »

> Pour extrait certifié conformes Le Maire, Président de séance.

> > Jean-Louis FRANCISQUE 711